



CPPNI DU 11 JUIN 2026

Branche des Industries Électriques et Gazières (IEG) -Déclaration intersyndicale

À l'attention de l'UFE, de l'UNEmIG et de l'UNELEG, représentants des employeurs de la branche des IEG

Madame, Monsieur,

Les 4 fédérations syndicales représentatives de la branche des Industries Électriques et Gazières souhaitent vous interpeller collectivement sur la nécessité d'ouvrir sans délai un nouvel espace de négociation relatif aux **augmentations générales de branche pour l'année 2026**.

En effet, les mesures salariales que vous avez prises en début d'année, avec une **augmentation générale limitée à 0,5 % au 1er janvier 2026**, ont été construites sur une hypothèse de prévision d'inflation estimée à **1,3 %**. Cette base économique, qui pouvait alors servir de référence, ne correspond plus aujourd'hui à la réalité vécue par les salariés des entreprises de la branche.

Les dernières données économiques disponibles montrent une **accélération significative de l'inflation en France**. Après une progression contenue en début d'année, l'indice des prix à la consommation a fortement rebondi pour atteindre **+2,4 % sur un an en mai 2026**, soit plus du double de l'hypothèse initialement retenue pour fixer les mesures générales de rémunération. Cette hausse touche particulièrement les dépenses contraintes des ménages, notamment l'énergie, les transports et les dépenses courantes, pesant directement sur le pouvoir d'achat des salariés.

Dans ce contexte, le différentiel désormais manifeste entre les mesures salariales appliquées et l'évolution réelle du coût de la vie conduit à une nouvelle **érosion du pouvoir d'achat** des agents de la branche des IEG, alors même que leur engagement demeure essentiel au fonctionnement, à la transformation et à la performance de nos entreprises.

Les prévisions d'inflation sont de plus de 1,8 % pour 2027.

Depuis plus de dix ans, les revalorisations successives du SNB n'ont compensé qu'une partie de l'inflation supportée par les agents, entraînant une perte continue de pouvoir d'achat.

Les prévisions économiques pour 2026 et 2027 confirment donc la nécessité de mesures salariales complémentaires afin d'éviter une nouvelle dégradation du pouvoir d'achat.

Dans le même temps, les principaux énergéticiens de la branche affichent des résultats financiers solides, démontrant que les richesses créées existent et qu'elles reposent sur l'engagement quotidien des salariés.

Au-delà de la réouverture des négociations sur le SNB 2026, il apparaît indispensable d'examiner les modalités d'un rattrapage des pertes de pouvoir d'achat accumulées ainsi que la mise en place de mécanismes garantissant durablement le maintien du pouvoir d'achat.

Nous souhaitons également rappeler qu'un **projet de transformation de la grille de rémunération des IEG**, issu de plusieurs mois de négociation entre les acteurs de la branche, est aujourd'hui sur la table.

Ce projet repose sur un équilibre économique et financier propre, construit dans un cadre distinct, et ne saurait être confondu avec la question des **augmentations générales de branche via le Salaire National de Base (SNB)**. Il a été clairement établi que les dispositions négociées dans le cadre de ce projet de transformation de la grille de rémunération des IEG n'avaient ni pour objet ni pour effet de se substituer à d'éventuelles discussions relatives à la revalorisation générale des rémunérations. Il s'agit bien de **deux objets différents**, relevant de temporalités et d'enjeux distincts.

C'est pourquoi, indépendamment du devenir du projet de transformation actuellement en discussion, nos quatre organisations syndicales demandent solennellement **l'ouverture rapide d'une négociation de branche dédiée à la réévaluation des augmentations générales de 2026**.

Cette demande s'inscrit dans un objectif de responsabilité sociale, de maintien de l'attractivité de nos métiers et de reconnaissance de l'engagement des salariés des IEG dans un contexte économique exigeant.

Il n'est plus acceptable que les agents supportent seuls les conséquences de l'inflation tandis que les entreprises disposent des moyens nécessaires pour reconnaître financièrement leur engagement.

Nous revendiquons :

- L'ouverture immédiate d'une négociation salariale sur le SNB ;
- Le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat accumulées depuis dix ans ;
- Une augmentation générale du SNB permettant de couvrir intégralement l'inflation constatée et prévisionnelle ;
- La mise en place d'un mécanisme garantissant durablement le maintien du pouvoir d'achat ;
- Une meilleure répartition des richesses produites par le travail

Nous sommes disponibles pour convenir, dans les meilleurs délais, d'une date de réunion permettant d'engager ces échanges.

Veuillez croire, Madame, Monsieur, en notre attachement au dialogue social de branche et à la recherche de solutions équilibrées au bénéfice des salariés et de l'avenir des Industries Électriques et Gazières.

Les fédérations syndicales FNME-CGT – CFE Énergies –FCE- CFDT –FO Energie et Mines